



Luxembourg, le 15 octobre 2018
(OR. en)

12991/18

COPS 363
POLMIL 164
COWEB 140
CSDP/PSDC 562
CFSP/PESC 932
BIH 21

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	15 octobre 2018
Destinataire:	délégations
Objet:	Conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea - Conclusions du Conseil (15 octobre 2018)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea, adoptées par le Conseil lors de sa 3643^e session, tenue le 15 octobre 2018.

**CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR LA BOSNIE-HERZÉGOVINE/L'OPÉRATION
EUFOR ALTHEA**

1. Le Conseil réaffirme son attachement sans équivoque à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain. À la suite des élections qui se sont tenues le 7 octobre, et rappelant ses conclusions de juin 2018, le Conseil attend de tous les dirigeants qu'ils prennent part de façon constructive à la formation d'un gouvernement à tous les niveaux, dans l'intérêt de tous les citoyens. Le Conseil rappelle qu'il attend des autorités de la Bosnie-Herzégovine qu'elles donnent la priorité à l'avancement des réformes nécessaires pour faire progresser le pays sur la voie de l'adhésion à l'UE, en veillant à une mise en œuvre complète et effective du programme de réformes.
2. Dans ce contexte, le Conseil se félicite que l'opération Althea se poursuive; à la suite de l'examen stratégique mené en 2017, l'opération s'est recentrée sur sa mission première, tout en conservant les volets relatifs au renforcement des capacités et à la formation qui sont encore jugés nécessaires et en supprimant progressivement les autres volets qui ne sont plus pertinents. Dans ce contexte, le Conseil confirme, dans le cadre de la stratégie globale de l'UE à l'égard de la Bosnie-Herzégovine, que l'UE est prête à maintenir, à ce stade, le mandat militaire exécutif de l'opération Althea afin d'aider les autorités de la Bosnie-Herzégovine à préserver un environnement sûr et sécurisé, en vertu d'un mandat des Nations unies renouvelé.
3. Le Conseil attend avec intérêt la présentation du prochain examen stratégique en 2019, sur la base duquel un débat se tiendra avec les États membres sur les tâches de l'EUFOR et les options concernant l'avenir de l'opération, compte tenu également de la nécessité de soutenir les progrès accomplis par la Bosnie-Herzégovine dans son processus d'intégration à l'UE et de la situation en matière de sécurité sur le terrain.
4. Le Conseil est conscient de l'importance que revêt la poursuite de la coordination de l'EUFOR Althea avec d'autres acteurs internationaux sur le terrain.

5. Dans le même temps, l'UE continue de demander instamment aux autorités de la Bosnie-Herzégovine d'intensifier, avec l'aide de la communauté internationale, les efforts qu'elles consentent pour s'attaquer à la question de l'élimination des munitions, armes et engins explosifs excédentaires, à celle du déminage et à d'autres questions en suspens.
-